

VOITURE LAPI

FIN DE LA PRÉVENTION POUR LE CONTRÔLE DU STATIONNEMENT

Une place de stationnement payante génère 5 véhicules, contre un seul pour une place gratuite. Ce taux de rotation est notamment favorable aux commerces.

Après trois mois de prévention, pendant lesquels elle circulait sans verbaliser, la voiture

La Lapi doit permettre d'améliorer la rotation des véhicules, en incitant les conducteurs à payer spontanément et à respecter les durées de stationnement. Selon une étude, ce n'est actuellement vrai que dans 60 % des cas en zone 1, celle du centre-ville, et à peine 39 % dans certains quartiers et villages. L'objectif est aussi à terme de réaffecter la moitié des huit agents dédiés

au stationnement vers d'autres missions, plus profitables aux habitants, comme la surveillance des écoles ou des marchés. Rappelons que les usagers bénéficient toujours d'1h30 gratuite de stationnement, chaque jour en centre-ville. La mesure, décidée à l'occasion des lourds travaux des places comtales, est systématiquement prolongée depuis trois ans. Pour les résidents

Lapi - pour lecture automatique des plaques d'immatriculation - est entrée pleinement en fonction depuis le 7 novembre. Doté de caméras, le Peugeot Rifter scanne les plaques, qui sont ensuite analysées par le logiciel, puis vérifiées par un agent municipal. Il y a toujours une intervention humaine, le système ne servant qu'à effectuer des pré-contrôles. Les informations sont comparées aux données fournies par les horodateurs et en cas de non-paiement ou de dépassement de la durée autorisée, l'amende - le FPS pour forfait post-stationnement - est envoyée au conducteur.



l'abonnement annuel, permettant de se garer dans la rue, est de 360 euros en zone 1, 300 euros en zone 2, en proche périphérie, et 200 euros en zone 3, dans les quartiers et villages (et non 270 euros comme indiqué dans nos colonnes en septembre ndlr).



PRÉCISION SUR LES EXONÉRATIONS

Une précision doit être apportée au sujet de la gratuité pour les véhicules des personnes à mobilité réduite. L'enregistrement se fait à l'horodateur ou via l'application « Flowbird », et non à la Semepa, comme mentionné dans le dernier numéro du Mag. Pour les véhicules électriques et certains personnels de santé, il est en revanche bien nécessaire de faire la démarche auprès des bureaux de la Semepa, situés au parking Pasteur.

AIX ET LES AUTRES

Avec la mise en place de la Lapi, Aix rejoint les principales villes françaises déjà équipées, comme Paris, Marseille, Lyon, Toulouse, Nice, Nantes, Montpellier, Lille, Rennes, Reims ou Saint-Denis, mais aussi des communes plus modestes comme Brive, Thionville, Béziers, Chambéry ou Valenciennes.

LE CHIFFRE

3000 PLACES

Aix compte 3000 places de stationnement payant en centre-ville, en périphérie et dans les villages.



LA QUESTION : LA VILLE A-T-ELLE INTÉRÊT À MULTIPLIER LES FPS ?

Non, car elle ne perçoit pas le fruit des amendes. En revanche elle a intérêt à ce que les conducteurs paient leur stationnement, puisqu'elle encaisse une partie des recettes des horodateurs.